

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU VENDREDI 24 AVRIL 2026**

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 15
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 18

Date de convocation : 20 avril 2026.

Date de publication : 30 avril 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre avril à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean André GUILLERMIN, Maire.

**Présents** : MM. Jean-André GUILLERMIN, Olivier DI LORENZO, Bernard COTTIN, Fabrice THERVILLE, Xavier GREUZARD, Loïc COLTEL, Benoît MEILHAC, Jérémy DE BRITO, et Mmes Marie-France AULAS, Françoise MATHIEU-HUMBERT, Sophie DUMONTEL, Céline BIDAUT, Sandrine BERTRAND, Annabelle CHANUT, Mme Sandrine LATUILIERE.

**Excusé(es)** : M. Sébastien LACHARME a donné procuration à Mme Sandrine BERTRAND, Mme Sonia BLONDEAU a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, Christèle BOTTI-GUYON a donné procuration à Mme Sandrine LATUILIERE.

**Absent(s)** : Willy BONFY.

**Secrétaire de séance** : M. Loïc COLTEL.

**Objet** : 2026/2404/042 – *Cession du véhicule Renault Master.*

Le Maire indique au Conseil municipal que suite à l'acquisition du nouveau camion Iveco, le camion Renault master immatriculé 5200 YP 71 acquis par la collectivité en décembre 2007 dont le kilométrage est de 97 826 à ce jour peut être vendu.

La cession du véhicule étant supérieure à 4 600 €, il est nécessaire de prendre une délibération autorisant M. le Maire à céder le véhicule.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise M. le Maire à vendre en l'état le véhicule Renault master entre 7 000 € et 11 000 € ;
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches auprès des autorités administratives compétentes.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme  
Le 24 avril 2026,  
Le Maire, Jean André GUILLERMIN

